

# Pourquoi une marque NF Service ?

"PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES"

L'apparition des métiers d'aide à la création d'entreprises a favorisé l'émergence de nombreux acteurs. Or, avec leur multiplicité, les porteurs de projets et créateurs d'entreprises ont du mal à se repérer.

C'est dans ce contexte que les pépinières d'entreprises ont souhaité faire reconnaître leur concept reposant sur l'aide au montage de projet, l'accompagnement et le suivi des entreprises en phase de démarrage, l'hébergement, la mise à disposition de services partagés et la mise en relation avec un réseau de partenaires et d'experts

Soutenu par le ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie, le réseau de pépinières d'entreprises et les partenaires concernés, ont développé en 1998 avec AFNOR Certification la marque NF Service « Activités des pépinières d'entreprises » pour ainsi garantir aux porteurs de projets le sérieux, la fiabilité et la qualité de leurs prestations.

*Les caractéristiques de la certification NF Service « Activités des pépinières d'entreprises » sont basées sur la norme NF X 50-770 intitulée activités des pépinières d'entreprises d'octobre 2003.*

## Qu'est-ce que la marque NF Service ?



La marque NF Service est une marque de certification volontaire, fruit d'une démarche de professionnels décidés à prendre de réels engagements vis-à-vis de leurs clients.

Elle répond aux attentes des consommateurs ou des professionnels et garantit la qualité, la fiabilité et le sérieux du service fourni. Elle certifie des services de toute nature, destinés au grand public comme aux professionnels. Elle distingue les meilleurs services.

Signe de reconnaissance et gage de confiance, la marque NF Service rassure les consommateurs ou les professionnels dans leur choix.

La marque NF Service est délivrée par AFNOR Certification.

## Pépinières d'entreprises



[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)

NF est une marque du Groupe AFNOR

11 rue Francis de Pressensé  
93571 La Plaine Saint-Denis cedex  
Tél. +33 (0)1 41 62 80 00  
Fax +33 (0)1 49 17 90 00  
[www.afnor.org](http://www.afnor.org)

**afnor**  
CERTIFICATION



ET LE MONDE EST PLUS SÛR.

# Les garanties

## Analyse approfondie du projet

## Accompagnement personnalisé

et suivi régulier.

## Mise à disposition de locaux et services

## Organisation de rencontres

avec d'autres porteurs de projets.

## Ouverture à un réseau

de partenaires et d'experts.

## Aide à l'insertion

dans l'environnement économique.

## Préparation à la sortie

de la pépinière.



" PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES "



# Les engagements qui font la différence

accompagnement  
réseau écoute  
insertion

## Les certifiés NF Service « Activités des pépinières d'entreprises » s'engagent à :

- Mener des actions de prospection afin de repérer des projets susceptibles de générer de l'activité économique ;
- Offrir au porteur de projet un accompagnement personnalisé dans la conduite de son projet ;
- Évaluer le projet de création d'entreprise avec un groupe d'experts ;
- Mettre à disposition des locaux et services partagés facilitant le démarrage d'une jeune entreprise ;

- Introduire le créateur d'entreprise dans un réseau de partenaires et d'experts lui apportant l'information économique et sociale adaptée à ses besoins ;
- Proposer un suivi adapté et une aide à la décision grâce à la mise en place d'outils de gestion pertinents ;
- Rester à l'écoute et prendre en compte les attentes et les besoins des créateurs d'entreprises ;
- Favoriser l'insertion du créateur d'entreprise dans l'environnement économique et l'accompagner en prévision de sa sortie de la pépinière.



## Les contrôles réguliers

Les pépinières d'entreprises voulant être certifiées passent un audit sur la base de la norme NF X 50-770 et les règles de certification NF248 qui permet d'analyser leur activité sur les 6 derniers mois. La certification est alors valable durant deux ans puis trois ans.

Des contrôles de la satisfaction des créateurs sont réalisés annuellement par un cabinet d'étude de marché sélectionné par AFNOR Certification.

**Si le service n'est plus conforme aux caractéristiques fixées, AFNOR Certification retire la certification NF Service.**